Comité Scientifique du Leesu du 26 octobre 2020

*Fichier : Leesu-Comite-Scientifique-CR-FL-2020-10-26.docx*

Présents :

Jose Frédéric Deroubaix, Régis Moilleron, Brigitte Vinçon-Leite, Mohammed Saad, Ghassan Chebbo, Rachid Dris, Françoise Lucas, Bernard de Gouvello

Absents:

Adèle Bressy, Julien Le Roux, Fabien Esculier, Clarisse Bolou Bi (excusée), Emilie Caupos, Martin Seidl

invité : Nourredine Boussherrine

4 procurations : Adèle Bressy, Julien Le Roux, Fabien Esculier, Emilie Caupos

I- Règles de fonctionnement du Conseil Scientifique

* Modalités de décisions au sein du CS

Possibilité de procuration

Sondage : 78% ont voté pour 1 procuration possible. C’est l’option majoritaire sur les 5 proposées.

Discussion sur le quorum : il y a 12 personnes dans le CS.

Proposition de double barre : 6 présents (physiquement ou connectés) et 9 votes possibles.

Pour : 8

Abstentions : 1

* Ouverture du CS à l’ensemble du labo

Le sondage donnant un avis non tranché, une discussion s’initie. Plusieurs personnes expriment pour formuler leur doute quant à l’intérêt d’une ouverture qui risque de ralentir la réunion. De plus, on s’aperçoit qu’il y a un problème au niveau du nombre de votants. Du coup, on procède à un nouveau vote.

Le résultat donne 8 non, 2 sans avis. Donc, pas d’ouverture du CS.

BVL insiste sur le fait que l’ODJ soit fourni suffisamment à l’avance de sorte qu’il y ait des remontées issues des discussions potentielles avec les autres membres du laboratoire. Rappel : le CR doit être validé et envoyé dans les 15 jours suivant la réunion.

* Présence ou absence des personnes directement concernées pendant les votes

Proposition de RD : avoir une première phase avec la personne concernée, une seconde sans la personne concernée.

RM propose de distinguer le cas des thèses et post-docs de celui des autres projets. Il propose pour les post-doc et thèses que tout le monde vote. Il insiste également sur l’obligation de classer (au niveau du conseil de labo) et sur la prise en compte des délais (variables selon les dispositifs qui sont multiples). L’idée est donc de s’appuyer sur l’expertise scientifique du CS pour faciliter le travail du conseil de labo sur ce point.

En fin de discussion, il ressort – pour les thèses et post-doc – l’idée d’une évaluation sur la base d’un document type comprenant soutien fort, soutien modéré, doute sur l’intérêt (formulations approximatives et provisoires).

RM souhaite faire un point avec Françoise sur l’ensemble des guichets existants.

Pour les thèses et post-doc tout le monde participe au classement dans les 3 catégories indiquées.

Pour les projets autres que thèses et post-doc, le porteur sort.

* Présentation du projet BQR présenté par NB

Trois étapes dans le projet :

1) Caractérisation des nanoparticules => ICMPE

2) impact de ces nanoparticules sur le milieu microbien 🡪 LEESU

3) dans le cadre d’un projet ANR, voir comment rendre les nanoparticules opérationnelles contre les pathogènes et voir si elles ne sont pas toxiques pour l’homme. Travail plus spécifique sur les bactéries du cycle de l’azote dans l’eau.

7,2 k€ demandés correspondant principalement à un stage M2.

NB rappelle la signification de BQR : Bonus Qualité Recherche = subvention pour amorcer un projet de recherche dans l’optique de monter ensuite une ANR ou toute autre réponse à un appel à projet.

GC s’interroge sur les critères pour juger de l’intérêt du projet : il rappelle qu’à l’occasion de la définition de OPUR 5 les nanoparticules avaient été évoquées, mais Régis avait plutôt indiqué que ce n’était pas une thématique à développer.

NB indique qu’il a déjà travaillé sur les nanoparticules depuis plusieurs années et que c’est logique que le LEESU se positionne sur cette thématique de manière générale.

Pour FL, il ressort de ces échanges qu’il est important de ne pas s’interdire d’aller vers de nouvelles thématiques, mais qu’une réflexion sur l’articulation avec les axes stratégiques du labo soit mené.

RM indique qu’il serait à l’avenir important de montrer que le projet n’est pas orthogonal à la politique générale du labo.

II-Missions du CS

Le CS travaille sur le document mis en ligne sur Google Docs.

Le nombre d’items passe à 4 seulement contre 5 en début de réunion, afin de recentrer plus les missions.

La nouvelle version est disponible au lien suivant : <https://docs.google.com/document/d/1ubvisXYlhSlPRgWpWGrUdpN7RuOZUDIQCIEPUOnD7Bk/edit>

III- Autres points

* Évocation du DIM milieu poreux (DIM Respore)

Cela a été discuté dans le cadre de l’axe thématique 3. Il apparaît que les liens sont à faire non pas forcément au niveau de la thématique 3 spécifiquement, mais de manière plus globale pour le LEESU.

* Bilan des axes

L’axe thématique 3 (Fonctionnement des écosystèmes et protection des ressources naturelles) s’est réuni le 10 octobre 2020.

L’axe thématique 2 se réunira le 16 novembre à 14h

* Classeurs contacts et projets

Parcours du classeur Excel contacts (collectivités, industriels, réseaux, associations, groupes de travail…) et projets : 2 projets ANR devraient être déposés (apparemment rien sur l’ANSES).

Prochaine réunion en janvier.

OJ

* DIM Respore (sauf si traité en Conseil Laboratoire)
* Discussions sur les associations auprès desquelles le Leesu s’engage collectivement
* Balayer les projets ANR-Anses...soumis
* Organisation de la réunion du CS fin 2021
* Agenda des AAP